

Vivre la ville!

Mercredi 30.10.19 | 52^e année | N° 31

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Violaine Blétry-
de Montmollin

A la bonne heure!

Qui l'aurait imaginé? Dans la société hyperconnectée d'aujourd'hui, alors que l'heure exacte s'affiche en continu dans le coin de nos ordinateurs et sur l'écran de nos smartphones, la remise en service des horloges de la place des Halles nous a valu de très nombreux messages de félicitations. «Belle initiative!», a-t-on lu ça et là sur les réseaux sociaux, «Sachons à nouveau lever la tête au lieu de la garder collée à notre téléphone...» Au point que certain-e-s parmi vous ont émis le souhait de voir d'autres horloges installées dans l'espace public. Des remarques que nous allons bien sûr étudier.

Ces réactions sont doublement révélatrices: elles montrent tout d'abord que lorsque la Ville peut s'appuyer sur des partenaires motivés, des projets peuvent se concrétiser rapidement. On l'a vu avec la balançoire handicap du Jardin anglais, initiée par Cérébral avec l'appui du Rotary, on le voit avec ces nouvelles horloges Longines, grâce la marque du Swatch Group et à la bijouterie Robert. La Ville, lorsqu'elle se mue en facilitatrice de projets fédérateurs, agit vite et bien.

Plus fondamentalement, les échos positifs enregistrés montrent aussi que l'heure publique, affichée autrefois tout d'abord aux clochers des églises, sur les grand-places des villes et dans les gares, n'a rien perdu de sa pertinence. Pourquoi? Tout simplement parce que depuis l'Antiquité, ou tout au moins le Moyen-Age, l'heure permet de synchroniser nos activités communes. Notre vie sociale. Et elle nous rappelle que nous ne saurions vivre autrement qu'en société. A la bonne heure!

Directrice des Infrastructures



Le conseiller communal Fabio Bongiovanni a reçu la nouvelle volée d'apprenti-e-s et de stagiaires de la Ville. (Bernard Python - Atelier 333)

Trente-huit jeunes en formation

Le Conseil communal a reçu officiellement les apprenti-e-s, stagiaires de maturité professionnelle commerciale, ambulanciers-cières et éducateurs-trices de l'enfance qui ont démarré leur formation à la Ville de Neuchâtel à la rentrée scolaire d'août dernier. Accompagnés par leurs formateurs-trices, ils se sont réunis mardi matin au Coq d'Inde, au pied de l'arbre de la formation.

«L'arbre symbolise à la fois l'expression de la vie, l'élévation vers le ciel, mais aussi l'attachement à des racines. Votre formation professionnelle vous amènera à grandir, à vous éléver», a

déclaré le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur des ressources humaines. Il était accompagné par deux de ses collègues, témoignant ainsi de l'attachement du Conseil communal à la formation professionnelle des jeunes.

Bûcherons, éducateurs et dessinateurs

Les jeunes gens, 19 filles et 19 garçons, qui ont démarré leur formation en août dans l'un des services de la Ville, ont choisi d'exercer des métiers aussi variés que forestier-bûcheron, technoscéniste, éducateur de l'enfance, agent en information documentaire en passant par employé de commerce,

horticulteur et dessinateur en architecture paysagère.

Employeur attractif et reconnu

Employeur très engagé dans la formation professionnelle, la Ville de Neuchâtel s'est dotée en septembre 2015 d'une politique d'apprentissage, assortie de plusieurs mesures novatrices. En dispensant un apprentissage de qualité, la Ville entend jouer un rôle d'employeur formateur à la fois attractif et reconnu. Un travail de longue haleine mené par des formateurs-trices engagés en collaboration étroite avec le Service communal des ressources humaines. (ak)



7

Rencontre avec le chocolatier neu-châtelois Vincent Monnier en prélude à l'ouverture de Chocolatissimo.



8

Grand angle sur le nouveau bâtiment scolaire des Terreaux, rebaptisé le « collège du Passage ».



9

Reportage au cimetière de Beauregard, où la construction du nouveau bâtiment va bon train.

Publicité

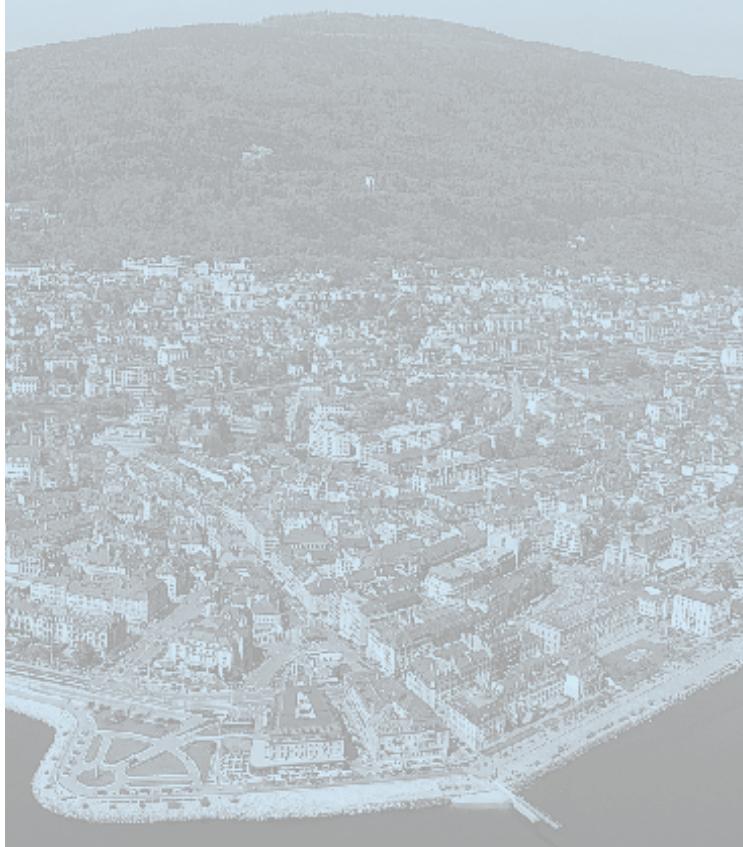


swissmade

GINDRAUX
Fenêtrier®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch



VERNISSAGE
Vendredi 1^{er} novembre 2019
de 18h à 20h
Avec la participation de la Cave du Domaine
Christalain de Boudry (Christian Kutter et Alain Bovey)

EXPOSITION
01.11.2019 AU 16.11.2019

FINISSAGE
Samedi 16 novembre 2019
de 11h30 à 15h
Avec la participation de la Cave du Domaine
du Pampre de Boudry (François Gasser)

MEUBLES :
Patricia Bigler

CÉRAMIQUE :
Patricia Schick | Françoise Froesch
Marie-France Bitz

PEINTURE :
Monique Bossart | Fabienne Kienholz
Eloïse Gobeil

Galerie de l'Evole
Rue de l'Evole 5 - 2000 Neuchâtel
www.galerie-evole.ch

À VOIR !

Jeudi - vendredi de 17h à 20h
Samedi de 10h30 à 15h
Dimanche de 15h à 18h



La flamme sera à Neuchâtel le 6 novembre

En janvier 2020, la ville de Lausanne accueillera la 3^e édition des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver, un événement multisport de classe mondiale pour les athlètes de 15 à 18 ans. Et qui dit Jeux olympiques, dit flamme olympique. Celle des «JOJ 2020» sera à Neuchâtel mercredi 6 novembre. Venez nombreuses et nombreux l'accueillir!

La flamme olympique, qui a entamé son périple à Athènes en septembre, est en train d'effectuer un vaste tour de Suisse. Mais elle ne restera que deux heures à Neuchâtel, le 6 novembre, de 9h30 à 11h30, sur l'esplanade de la Maladière. Environ 150 élèves seront présents pour cette manifestation, à laquelle la population de tous âges est bien évidemment conviée.

On pourra rencontrer sur place plusieurs sportifs d'élite neuchâtelois. C'est le skieur paralympique Robin Cuche, par ailleurs élu sportif neuchâtelois de 2017, qui aura le privilège de porter la torche et d'allumer la flamme olympique lors de la cérémonie officielle.

Sur l'Esplanade, de nombreuses activités sont prévues. La mascotte Yodli viendra faire un coucou, et une boîte à selfies permettra de se prendre en photos avec la torche olympique. Une exposition nomade présentera les prochains Jeux olympiques de la jeunesse et les valeurs olympiques universelles. Venue la veille de Porrentruy, la flamme – conservée précieusement dans une lanterne – quittera ensuite Neuchâtel pour rejoindre Bâle.

A noter que toutes les compétitions des JOJ 2020 seront en accès gratuit, soit sur inscription pour les manifestations à l'intérieur, soit en accès libre pour les sports extérieurs. Toutes les infos sur www.lausanne2020.sport



A l'image de Timea Bacsinszky à Lausanne, c'est le skieur neuchâtelois Robin Cuche qui allumera la vasque olympique à Neuchâtel. (photo SP)

Reflets de la séance du Conseil général qui s'est tenue lundi soir à l'Hôtel de Ville



A l'image de la halle de la Riveraine, les nouveaux espaces publics s'embelliront d'une œuvre d'art. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Le pourcent culturel élargi

Mettre en valeur les bâtiments publics, en consacrant une partie du budget de construction ou de rénovation à la réalisation d'une œuvre artistique: en vigueur depuis trente ans en ville de Neuchâtel, le «pourcent culturel» s'appliquera dorénavant également à la création d'un parc public, du réaménagement d'une rue, d'une place ou d'un quartier. Ainsi en a décidé lundi soir le Conseil général sur proposition du groupe socialiste. Le Conseil communal y était favorable.

Fort du succès rencontré par les fresques urbaines du centre-ville, les animaux exposés à l'été 2018 par l'artiste Davide Rivalta ou, plus récemment, par les horloges Ding Dong du 40^e anniversaire de la zone piétonne, le groupe socialiste proposait de modifier l'arrêté communal sur le pourcent culturel pour l'étendre également aux espaces publics.

Jusqu'à présent, lorsque la Ville de Neuchâtel construisait ou rénovait un bâtiment ou encore un ouvrage public, 1% à 2 % du coût des travaux étaient dévolus à la réalisation d'une œuvre artistique. «En élargissant son champ d'application, nous voulons encourager la création artistique et la présence de l'art dans l'espace public», a souligné le socialiste Gabriele Jeanneret.

Autre changement d'importance, le Conseil général aura désormais le

dernier mot. Selon le nouvel arrêté, la somme destinée au pourcent culturel devra en effet figurer de manière distincte dans le crédit global qui sera soumis à son approbation, dans un souci de transparence.

Par des artistes de la région

L'arrêté stipule par ailleurs que la Ville devra faire appel en priorité aux artistes de la région et veiller à ce que les œuvres d'art soient «respectueuses de l'environnement», selon un amendement du groupe PopVertSol.

Soutenue également par les Vert'Liberiaux/PDC, l'extension du pourcent culturel n'a en revanche pas soulevé

l'enthousiasme du PLR, qui aurait souhaité que les montants affectés à la réalisation des œuvres d'art «soient pris en charge par le budget de la culture» et «compensés» d'autant.

Un bien précieux

En conclusion, le président de la Ville a souligné que «l'art dans l'espace public, promu par ce pourcent culturel, était un bien précieux appartenant au patrimoine de toute la population neuchâteloise». Accepté par 27 voix et 10 oppositions, le nouveau règlement entrera en vigueur pour tous les crédits qui seront votés à l'avenir, à compter d'un seuil de 200'000 francs. (ab)



La réforme de la protection de l'enfance suscite l'inquiétude

Le Conseil général a également voté à l'unanimité une résolution interpartis, invitant le Conseil communal à intervenir auprès du Conseil d'Etat pour que la réforme de la protection de l'enfance, qui vise à diminuer les placements en institution pour privilégier les liens familiaux, se fasse «en concertation avec les communes», sans report de charges, et de manière «respectueuse du bien-être des enfants».

Dans cette résolution, le Conseil général «s'étonne» que la Ville de Neuchâtel n'ait pas été associée en amont de la réflexion visant à intégrer dans les structures d'accueil commu-

nales les enfants» jusqu'ici placés en foyers et «juge incompréhensible» qu'une structure spécialisée ait fermé ses portes sans qu'une solution ne soit trouvée. Il juge par ailleurs exclu que le canton reporte les charges de cette réforme sur les communes et demande au Conseil communal de taper du poing sur la table pour obtenir des garanties. «La Ville souhaite être considérée comme un partenaire et participer à la construction de cette nouvelle politique, dont l'objectif premier doit être de garantir le bien-être des enfants», a conclu la conseillère communale Anne-Françoise Loup.



Une exposition se penche sur la nourriture dans l'œuvre et la vie de Friedrich Dürrenmatt

Dürrenmatt, « le grand festin »

Banquets orgiaques, descriptions de plats insolites, énumération de bouteilles millésimées: la nourriture revêt une importance capitale chez Friedrich Dürrenmatt, dans ses livres et ses peintures comme dans sa vie. Un thème moins anodin qu'il n'y paraît, que décortique le Centre Dürrenmatt Neuchâtel dans une exposition à découvrir jusqu'au 22 mars. Le vernissage a lieu ce samedi à 17 heures.

Longe de veau braisée, Château Margaux 1914, œuf mimosa ou agneau pascal rôti à la broche, farci de petites saucisses strasbourgeoises, d'alouettes rôties et de ris de veaux nés prématurément: la nourriture se retrouve partout chez Friedrich Dürrenmatt, que ce soit dans ses peintures, ses caricatures, ses portraits, ses pièces et ses romans.

Dans «La Panne», un festin gastronomique accompagne un jeu de rôles prenant la forme d'un procès; dans «Le Juge et son bourreau», l'un des personnages comprend qu'il est tombé dans un piège lors d'un souper fastueux; dans La Saucisse, un homme est accusé d'avoir transformé son épouse en saucisses; dans «Les Physiciens», les savants se préoccupent du menu du jour alors que l'un d'eux vient juste de commettre un meurtre...

Le tragique, derrière le grotesque

Chez Dürrenmatt, l'humour et le grotesque sont omniprésents dans



La nourriture est omniprésente dans l'œuvre de Dürrenmatt. A l'image, un tableau de 1988 intitulé «Fête de Noël à Rome». (Collection Centre Dürrenmatt Neuchâtel)

les scènes liées à la nourriture, mais le tragique finit toujours par apparaître, explique la commissaire de l'exposition Duc-Hanh Luong. Les scènes de repas sont en effet liées à des situations dramatiques et viennent recouvrir d'un «glaçage appétissant» des thèmes comme la justice, la religion ou le cannibalisme.

C'est ce que montre cette exposition, richement illustrée d'œuvres de Dürrenmatt - telles ses caricatures sur le vin suisse, qu'il trouvait très mauvais - de photos et extraits vidéos tirés de représentations de ses pièces ou de films adaptés de ses romans, mais aussi d'œuvres de plasticiens ayant

donné forme à son univers gastronomique.

Un bon vivant contrarié

L'exposition explore également le motif de la nourriture sur le versant biographique. L'omniprésence de festins dans l'œuvre de Dürrenmatt laisse en effet penser que l'homme était un amateur de bonne chère. Son amour du vin a également participé à construire l'image d'une personnalité hédoniste: on dit qu'il possédait dans sa cave les grands crus servis dans sa pièce «La Panne».

Mais son rapport à l'alimentation se révèle néanmoins plus complexe,

explique Duc-Hanh Luong. Atteint de diabète, Dürrenmatt était contraint de contrôler son alimentation. Selon un proche, il trouvait dans la fiction une manière de compenser ce manque par procuration.

Deux créations

Le public pourra également découvrir deux œuvres originales, commandées par le Centre Dürrenmatt pour illustrer l'exposition: «Le festin de Bockelson», un court-métrage d'Orane Burri avec le comédien Raphaël Tschudi mettant en scène le gargantuesque festin du roi des «Anabaptistes» prêchant par ailleurs la frugalité à ses sujets; ainsi qu'une installation de l'artiste Dominique Kähler Schweizer, alias Madame Tricot, réalisée à partir du festin de «La Panne».

Un riche programme de manifestations accompagne l'exposition. Parmi les réjouissances au menu figurent notamment une performance de «poésie gastronomique» par Alexandre Caldara, écrivain, et Claude Froté, ainsi qu'un repas, sur inscription, inspiré d'œuvres de Dürrenmatt. (ab)

Jusqu'au 22 mars au Centre Dürrenmatt de Neuchâtel, rue Pertuis-du-Sault 74, ouvert du mercredi au dimanche de 11h à 17h. Infos et programme des manifestations sur www.cdn.ch



Agenda culturel

Galeries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di 11h-18h; www.mahn.ch. Exposition «Léopold Rabus. Rencontres» du 6 octobre 2019 au 8 mars 2020; Concert autour du clavecin Ruckers sa 02.11 20h15; Démonstration publiques des trois automates Jaquet-Droz, di 03.11 15h00; «A l'écoute de l'art», visite commentée de l'exposition, avec les yeux bandés, ma 05.11 12h15.

Galerie de l'histoire, antenne du MAHN, (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14h-16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di 10h-18h. www.museum-neuchatel.ch; Conférence «objet sauvage» la Lagune

Chaplin je 31.10 20h00; Dimanche matin en famille «jeu de l'oie grandeur nature», di 03.11 10h30; Rendez-vous nature, film de Dominique Delfino «A l'image du Doubs», me 06.11 12h30; Concours photo «sur-le-vif» jusqu'au 01.12, envoi des images à info.museum@unine.ch.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di 10h-17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses».

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), tél 032 718 23 50/53, ouverture 7j/7 10h-18h. www.jbneuchatel.ch; Atelier «quel goût à mon chocolat favori» sa 2.11 et 9.11 16h-17h30 par Caroline Reverdy www.odoratnews.com, inscription obligatoire, par tél. ou jardin.botanique@unine.ch; Exposition «Kuru. L'art d'un monde en mutation» jusqu'au

15.12; Expositions «Forêts tropicales. Pour qui sonne le glas?» jusqu'au 01.12; Café du Jardin: Expo «Transparences végétales» photos de Cosima Lucotte, jusqu'au 15.12.

Atelier des musées

20 ans de l'atelier des musées, entre septembre et décembre, qui s'inscrit à un atelier peut s'y faire accompagner gratuitement par un-e ami-e (offre hors ateliers duo). Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18.

Ateliers 7 à 11 ans:

- «Des champs dans l'air» MHN, me 6.11 13h30-15h00.
- «La momie en bonne compagnie» MEN, me 6.11 14h00-16h.
- «Expédition dans le Grand Nord» MEN, me 13.11 14h00-13h30

Visite guidée sur inscription:

• «A l'écoute de l'art» (les yeux bandés) MAHN, ma 5.11 12h15-13h30.

Divers

Faubourg de l'Hôpital 20, Trio «Viva nova», concert du dimanche. 03.11 17h00.

Salon du Bleu Café (fbg du Lac 27), Théâtre impro avec Joseph est content, ve 01.11 20h00-22h00; Soirée Culture Nomade avec Amar Corda, je 07.11 20h30-22h30. www.bluegasoline.ch/lesalon.

La Case à Chocs, Interlope (quai Ph.-Godet 16) «les nocturnes 2019 - Festival musical», ve 01.11 21h00 et sa 01.11 21h00 www.noustous.ch.

Le Bar King, (rue du Sèyon 38) 032 724 27 07, Giufa en concert ve 01.11 20h00; Sim's en concert sa 02.11 22h00.



Festival du film super 8



«Le Gobelins romantique», lauréat de l'édition 2017.

Tourner un film en trois minutes chrono, d'un seul jet et sans retour en arrière possible, pour le découvrir en même temps que le public ce samedi à la Cité universitaire: c'est le pari relevé par une trentaine de cinéastes d'ici et d'ailleurs pour la 3^e édition du Neuchâtel Super 8 Film festival. Nouveauté cette année, la manifestation s'ouvrira la veille déjà avec un spectacle d'improvisation sur de vieux films super-8 amateurs.

Les 1^{er} et 2 novembre à la Cité universitaire. Soirée d'ouverture ve à 20h30; projection des films en lice sa dès 19h.

Philippe Cohen au Pommier

L'âge de la retraite se profilant, Philippe Cohen tire un bilan imaginaire de son passage sur terre dans «Churchill, ma mère et moi», une création peuplée de créatures loufoques où le comédien raconte la Tunisie, la France, la Suisse, avec toutes les licences autorisées par la fiction: de la musique de rue aux théâtres, de la guerre mondiale au 360° de Jimi Hendrix en snowboard dans la poudreuse, jusqu'à ses relations privilégiées avec Winston Churchill!

Du mercredi 30 octobre au vendredi 1^{er} novembre à 20h30 au théâtre du Pommier. Réservations: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch



Arty Show animera les vitrines du centre-ville pendant tout le mois de novembre

Un lèche-vitrine artistique

Faire descendre l'art dans la rue, en ouvrant aux artistes les devantures des commerces: c'est le concept d'Arty Show, une manifestation née à La Chaux-de-Fonds qui se tiendra pour la première fois à Neuchâtel. Visible de jour comme de nuit pendant tout le mois de novembre, ce parcours en forme de lèche-vitrine dans les rues du centre-ville mènera à la découverte de vingt artistes de la région, dont le photographe Guillaume Perret. Le vernissage a lieu ce jeudi à 17h au départ de la place des Halles.

«Tous les grands magasins deviendront des musées et tous les musées deviendront des grands magasins». C'est cette célèbre phrase d'Andy Warhol qui a inspiré le lancement il y a quatre ans à la Chaux-de-Fonds de ce lèche-vitrine d'un genre particulier, qui voit chaque année en décembre différents commerces de la métropole horlogère ouvrir gracieusement leur vitrine à des artistes contemporains.

Né sous l'impulsion d'une jeune designer chaux-de-fonnière avec l'en-ve tout à la fois de faire descendre l'art dans la rue et de donner une visibilité à la scène artistique locale, le concept a depuis essaimé à Bienne, pour gagner aujourd'hui Neuchâtel.



Le céramiste Nallan est l'un des vingt artistes invités en vitrine. (sp)

En binôme

Pour cette première édition, «nous avons constitué vingt binômes», en privilégiant les petits commerces et les artistes locaux, explique la créatrice de bijoux Gema Barrera, à l'initiative du lancement d'Arty show à Neuchâtel avec Clémentine Pfister, qui tient une boutique de mode éthique dans le quartier du Neubourg, et India Musumeci, une jeune femme en reconversion dans la coiffure engagée comme bénévole dans des projets artistiques. De la photographie à la gravure, en passant par la broderie,

Le Quatuor pour la fin des temps

Un concert, suivi d'une dégustation de vin: la nouvelle saison des Concerts de Camille s'ouvre avec le Quatuor pour la fin du Temps d'Olivier Messiaen, une œuvre hors norme créé en 1941 alors que le compositeur français était prisonnier de guerre dans un stalag. Elle sera interprétée par le clarinettiste canadien James Campbell, Marc Pantillon (piano), Sébastien Singer (violoncelle) et Gyula Stuller (violon).

Jeudi 7 novembre à 20h à la salle des Pasteurs. Réservations: www.les-concerts-de-camille.ch

la Bibliothèque Publique de Neuchâtel, la compagnie a souhaité redonner «la dimension comique, presque vauvillesque», défendue à l'origine par l'auteur. Avec Maïté Renaud, Julia Moreno, Jeremy Rossier et Vincent Steiner (photo), dans une mise en scène de Claude Jean.



Du 31 octobre au 3 novembre à la Bibliothèque publique et universitaire, je-sa à 20h, dimanche à 14h. Prélocations: reservations@avant-scene.ch ou 079 365 29 19



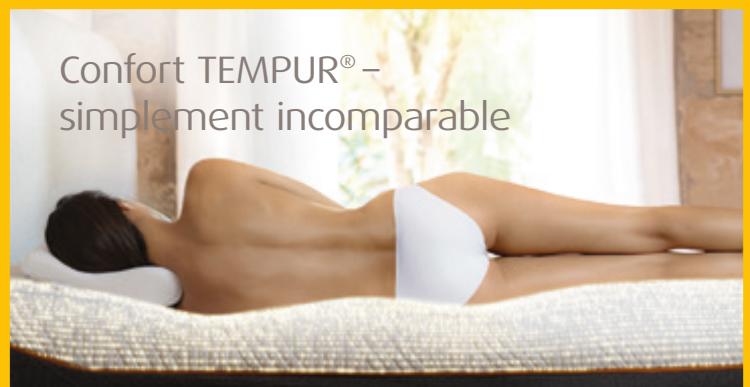
Chronique culturelle

Scialytique

Dans «White light», Le Lokart jette une lumière crue et aseptisée (celle du scialytique) sur ce que Vian appelle le nénuphar et le chorégraphe Mehdi Berdai, l'oursin, autrement dit ce corps étranger qui grossit en nous: le cancer! Dans cette pièce qui se veut une réinterprétation du Lac des cygnes, les gracieux volatiles deviennent des malades en chemise de nuit que l'on suit avant la tumeur, pendant le traitement et après, en rémission. Sur scène, danseurs et danseuses sont interrompus dans leurs évolutions par des témoignages de vrais malades projetés sur six écrans qui, rabattus, se transforment en lits d'hôpital. Il y a de très beaux moments dans cette chorégraphie. Le viol de l'intégrité physique d'une patiente qui résiste à la mutilation que lui infligent les chirurgiens. Ou la bataille de coussins qui rappelle la joie et l'envie de vivre malgré tout de ces malades enfermés dans un hôpital mais aussi et surtout en eux-mêmes. Guérit-on du cancer? Ce qui est certain, c'est que la chimiothérapie a une fin et que les cheveux finissent par repousser... A voir encore ce weekend à la Maison du Concert.

Patrice Neuenschwander

Publicité



Confort TEMPUR® –
simplement incomparable

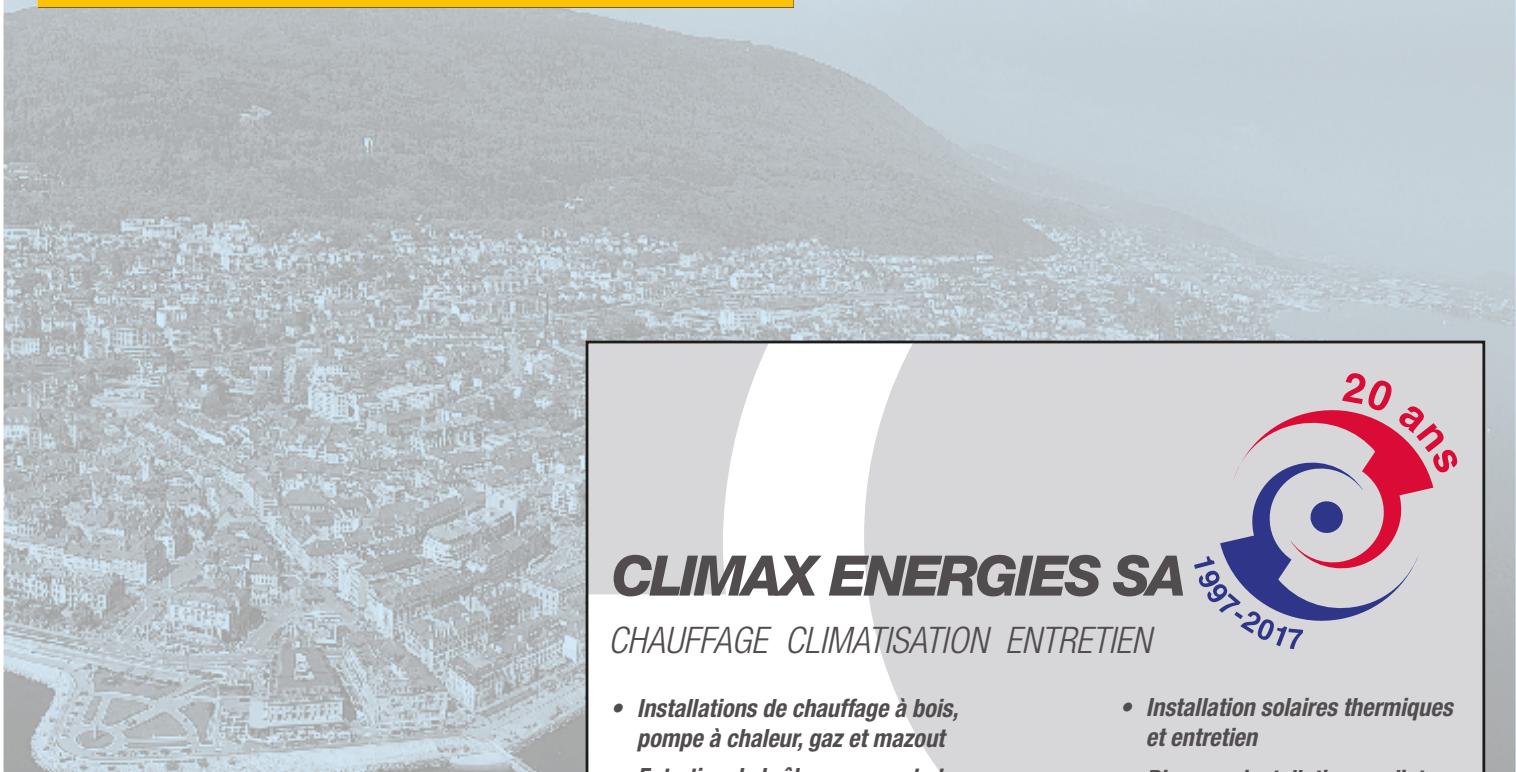
Économisez
maintenant
jusqu'à **500 CHF**

TEMPUR
A mattress like no other

LA MAISON DU DORMIR
ESPACE DÉDIÉ AU CONFORT DE VOS NUITS

Rue du Seyon 23 • 2000 Neuchâtel • T. 032 724 66 76
lamaisondudormir@net2000.ch

www.lamaisondudormir.ch



CLIMAX ENERGIES SA
CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

20 ans
1997-2017

- *Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout*
- *Entretien de brûleurs mazout et gaz*
- *Dépannages chauffages, optimisation et réglages*
- *Installation solaires thermiques et entretien*
- *Rinçages installations radiateurs et chauffage sol*

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch



Un Neuchâtelois établi en Indonésie s'est lancé dans la production locale de chocolat, de A à Z

Il produit son propre chocolat à Yogyakarta

Parti vivre en Indonésie il y a sept ans, Vincent Monnier a lancé sa propre marque de chocolat en autodidacte. De la fève à la tablette, le Neuchâtelois confectionne lui-même son chocolat à base de produits exclusivement locaux. A l'avenir, il souhaite développer son entreprise dans la région de Yogyakarta, à l'échelle humaine, avec pour objectif de rendre son chocolat vivant, viable et équitable. Vincent Monnier sera à Neuchâtel à l'occasion de Chocolatissimo. Rencontre.

Vincent Monnier vient de vivre un mois intensif, durant lequel il a produit 700 tablettes de chocolat à destination de Jakarta, où l'ambassade de Suisse tiendra un stand au marché annuel caritatif du Woman's international club. «C'est la plus grosse commande que j'ai livrée à ce jour. Cela m'a permis de finaliser ma technique de production», réagit le Neuchâtelois, contacté en direct de l'Île de Java. Sur place, il fait 31 degrés. «Je travaille mon chocolat dans ma cuisine à l'aide de douze moules et de deux machines à concher. Je conserve ensuite ma production dans deux frigos de ménage», explique Vincent Monnier. Engagé comme logisticien auprès de Médecins sans frontières France, le Neuchâtelois a voyagé aux quatre coins du monde. Il a rencontré celle qui allait devenir son épouse lors d'une mission en Haïti.

Douces effluves

«Après notre mariage à Paris, nous sommes venus nous établir à Yogyakarta, en Indonésie, d'où ma femme est originaire. Je me suis lancé dans la construction de notre maison. Après cela, il me fallait un autre projet», relate Vincent Monnier. Sa femme, médecin, lui ramène une cabosse de cacao de l'un de ses voyages. C'est le déclic! «J'ai un



Le Neuchâtelois Vincent Monnier en compagnie de l'un de ses producteurs de fèves de cacao dans la région de Yogyakarta, en Indonésie. (photos sp)

eu un premier choc lorsque j'ai ouvert le fruit. Cela m'a immédiatement remémoré mes souvenirs d'enfance, les effluves sucrées de l'usine Suchard. Dans la région de Yogyakarta poussent de nombreuses plantations de cacao. «L'Indonésie est le troisième producteur de cacao au monde avec 12% de la production mondiale, derrière le Ghana et la Côte d'Ivoire (80% au total). En Indonésie, le cacao n'est pas servi pour fabriquer du chocolat. Transformé en beurre de cacao désodorisé, il est utilisé pour l'industrie pharmaceutique», indique Vincent Monnier, fils de l'artiste-peintre Anne Monnier.

De la fève...

Pour s'approvisionner en fèves, Vincent Monnier travaille avec deux petits producteurs locaux, établis en communautés villageoises. «Je suis la production des fèves sur place de manière à améliorer leur qualité en collaboration avec les producteurs», indique Vincent Monnier. Et de relever: «il y a tout un marché à développer autour du chocolat, en Indonésie. Très favorable, le gouvernement alloue d'énormes moyens en ce sens». L'artisan chocolatier neuchâtelois n'avait absolument aucune compétence en matière de production de chocolat avant de lancer son projet. «Je me suis entièrement formé sur le tas, en me fiant à mon instinct. J'ai documenté chaque étape de production». Il torréfie. Il brûle, goûte, rate, recommence

jusqu'à obtenir le résultat souhaité.

... à la tablette

Le «cokelat Monnier» est destiné à la consommation locale. Il est vendu dans des commerces pour étrangers ou touristes, qui ont ce goût pour le chocolat. «Pour le Javanais, le chocolat demeure un produit d'exportation. J'ai fait goûter mon chocolat à mes voisins, mais ils n'ont aucun repère. Il s'agit d'un produit de luxe comme le champagne», note Vincent Monnier. A Jakarta, où l'air conditionné est partout, les locaux apprécient l'amer-tume de son chocolat, qui est vendu l'équivalent de 2 euros la tablette. «On me demande souvent d'exporter mon chocolat, mais cela ne ferait aucun sens de le faire voyager d'un point de vue

éthique», estime le Neuchâtelois qui propose toute une variété de produits: du chocolat noir 60, 70 et 80% ainsi que du chocolat au lait mélangé à des noix de cajous, de kenari et des oranges confites. «Toute cette aventure chocolatée me ramène à mes racines neuchâteloises», poursuit fièrement l'artisan chocolatier, qui a même fait déguster son chocolat aux pâtissiers-confiseurs neuchâtelois Jacot et Walder. (ak)



Démonstrations et ateliers chocolatés

Chocolatissimo s'ouvre samedi 2 novembre au Pérystyle, transformé en une véritable chocolaterie éphémère pour l'occasion. Chaque jour, de nombreuses démonstrations des artisans chocolatiers partenaires raviront les yeux, et surtout les papilles des visiteurs. Des ateliers pour enfants auront également lieu tous les jours, sauf mardi.

La fête du chocolat animera le centre-ville et le vallon de la Serrière. Choco emotions propose toute une série d'animations, dont l'atelier «Bean to bar» avec Vincent Monnier, mercredi 6 novembre. Il partagera son expérience avec la volonté de démontrer qu'il est possible de produire son propre chocolat. Info: www.chocolatissimo.ch



Le bâtiment scolaire voisin du collège des Terreaux a été officiellement inauguré samedi

Longue vie au collège du Passage

Il s'appelle désormais «collège du Passage». Le bâtiment scolaire, sis au passage Maximilien-de-Meuron 6, a été rebaptisé samedi dernier, lors de son inauguration officielle. L'occasion de découvrir les douze salles de classe flamboyant neuves, réparties sur quatre niveaux. Les élèves de la 7^e à la 9^e Harmos y ont déjà pris leurs quartiers depuis la rentrée scolaire d'août dernier. Coup de projecteur.

Le nouveau nom s'inspire évidemment de celui du Théâtre du Passage, qui se situe juste en dessous de la cour d'école du nouveau collège. Comme le rappelle son directeur Robert Bouvier «le cursus scolaire est un grand passage de l'existence». A l'étroit dans le collège des Sablons, enseignants et élèves bénéficient désormais d'une infrastructure de dernière génération, adaptée aux normes pédagogiques actuelles, avec un gain de trois salles de classes. «Le projet répond aux défis de l'évolution démographique et des réformes pédagogiques de ces dernières années tout en offrant par ailleurs de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage», a relevé la conseillère communale Anne-Françoise Loup, en charge de l'Education. De plus, la proximité immédiate du nouveau bâtiment scolaire avec le collège des Terreaux constitue un avantage de taille facilitant la gestion de l'ensemble du centre scolaire des Terreaux.

Lumineuses et spacieuses

A l'intérieur, l'agencement des salles de classe donnerait presque envie de retourner sur les bancs de l'école. Lumineuses et spacieuses, les différentes salles ont été aménagées tantôt en fer à cheval, tantôt de façon traditionnelle.



Anne-Françoise Loup, directrice de l'Education, a remis les clés du collège du Passage à Xavier Humair, directeur du cercle scolaire des Terreaux. (Bernard Python - Atelier 333)

Des dessins et travaux d'élèves donnent vie aux murs. Six salles spécialisées ont été aménagées pour l'enseignement de

branches comme les sciences, la culture, la musique, la cuisine et les travaux manuels. Au sous-sol, des puits de

lumière apportent une luminosité bienvenue. L'équipement de la salle de travaux manuels ferait pâlir le plus aguerri des bricoleurs. Entre les établis en bois, des dizaines de machines à scier, poncer et découper occupent l'espace. Les murs sont quant à eux garnis d'outils en tous genres. Plus haut dans les étages, de généreuses fenêtres donnent à voir le collège des Terreaux, tout proche.

« La proximité immédiate du nouveau bâtiment scolaire avec le collège des Terreaux facilitera la gestion de l'ensemble du centre scolaire des Terreaux. »

Prouesse technique

Pour transformer le bâtiment, qui avait déjà été un collège dans les années 1960, les acteurs du chantier ont mis les bouchées double. «Plusieurs services de la Ville ont apporté leurs compétences notamment en matière d'architecture, de sécurité et de mobilité», a indiqué la conseillère communale Anne-Françoise Loup. «Nous avons saisi une opportunité unique de regrouper les élèves sur un site et réaliser un collège modèle. Notre conseil souhaite ainsi valoriser le rôle de l'école dans notre société», a renchéri la conseillère communale Christine Gaillard, en charge de l'Urbanisme. Le collège du Passage a ainsi pu accueillir ses premiers élèves comme prévu en août dernier. Le Conseil communal continue à prendre soin de ses collèges, dont la rénovation est inscrite à la planification des investissements. La rénovation du collège des Parcs est d'ailleurs déjà en préparation. (ak)





Reportage au cimetière de Beauregard, où les travaux de construction du nouveau bâtiment progressent

Le cimetière change de visage

En pleine mue, le cimetière de Beauregard continue à assurer ses différentes missions. Les travaux, qui ont démarré en février dernier, avancent bon train. Sorti de terre, le nouveau bâtiment en construction abritera d'ici le printemps 2020 l'administration du cimetière, le crématoire ainsi que les chambres mortuaires. A l'approche de la Toussaint, une dernière visite publique du cimetière aura lieu samedi 2 novembre, avant la pause hivernale.

Grue et machines de chantier ont pris leurs quartiers dans la partie nord du cimetière Beauregard. Visible depuis la route cantonale, un nouveau bâtiment est en cours de construction. Au rez-de-chaussée, il accueillera le crématoire

«En marge du chantier, des visites publiques et gratuites du cimetière permettent d'évoquer la mort sans tabou.»

ainsi qu'une salle pour préparer les défunt. A l'étage, les locaux nouvellement construits permettront de reloger l'administration et l'accueil du cimetière. En face, six chambres mortuaires seront aménagées, dont une double qui permettra de tenir des cérémonies dans l'intimité. Située à proximité immédiate, la chapelle a quant à elle été entièrement rénovée.

Maintenir les activités au cimetière

«Pendant toute la durée des travaux, nous avons fait le choix de maintenir les activités du cimetière. Nous continuons ainsi à répondre aux différentes sollicitations de la popu-



Visible depuis l'avenue Edouard-Dubois, le chantier du cimetière de Beauregard laisse entrevoir le visage du nouveau bâtiment qui abrira l'accueil à la population. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

lation», indique Montserrat Cañete, responsable du cimetière de Beauregard. Durant les travaux de gros œuvre, la chapelle ne peut plus être utilisée. Jusqu'à ce que les bruits du chantier s'estompent, les cérémonies peuvent se dérouler à l'église néo-apostolique, au numéro 1 de la rue Gabriel-Lory, au sud du cimetière. Quant à l'incinération des défunt, elle ne peut plus avoir lieu sur le site de Beauregard pour cause de panne de four. «Comme le nouveau four va bientôt être installé, nous avons décidé de ne pas entreprendre cette coûteuse réparation», relève la responsable. Jusqu'à la mise en fonction du nouveau four, les incinérations se déroulent au cimetière de Bienn, entièrement rénové en 2015-2016.

Concernant l'accessibilité, les itinéraires piétonniers qui mènent du nord au sud du cimetière n'ont pas été coupés en raison des travaux. Le cimetière conserve sa vocation de lieu de vie, de promenade et de passage. Les arrêts de bus ont été maintenus, mais légèrement déplacés pour laisser place au chantier. Deux parkings restent accessibles à l'est et au nord du cimetière.

Esplanade avec vue sur les Alpes

Cette première phase de travaux s'étendra jusqu'au printemps 2020. «Quand le bâtiment sera prêt à nous accueillir, nous pourrons quitter les locaux administratifs actuels. Les visiteurs réguliers devront quelque peu changer leurs habitudes», indique la responsable du cimetière de Beauregard. Une fois le personnel du cimetière installé dans ses nouveaux locaux, l'actuel bâtiment sera complètement démolie pour permettre de créer une véritable esplanade, offrant une vue imprenable sur les Alpes. Ainsi pourra commencer la seconde phase des travaux qui concerne les aménagements extérieurs, la plantation de nouveaux arbres et en particulier la réalisation de cette esplanade. Devisés à 1,4 million de francs pour l'ensemble des aménagements paysagers, les travaux devraient s'achever à l'automne 2021. (ak)



Fleurissement et entretien des tombes

Pendant toute la durée des travaux, les tombes restent accessibles au public. D'autant plus que les travaux se concentrent actuellement dans la partie nord du parc. Avec ses nombreux arbres aux essences diverses et ses tombes fleuries, le cimetière de Beauregard a des allures de Jardin botanique. «Sur les tombes, les cailloux et les graviers ne sont pas autorisés pour préserver le caractère verdoyant du site», précise la responsable du cimetière. Le Service des parcs et promenades de la Ville, qui assure l'entretien du parc, propose des abonnements pour fleurir les tombes. Un forfait annuel de 300 francs pour une tombe d'inhumation et de 220 francs pour une tombe d'incinération garantit une tombe fleurie à chaque saison, exclusivement avec des fleurs provenant de la région, et un entretien complet pendant toute l'année. «Il est aussi possible de laisser du gazon. On n'oblige personne à fleurir sa tombe. Nous parvenons toujours à trouver des solutions, dans le cadre de la réglementation en vigueur, pour permettre à chacun de faire son deuil», indique Montserrat Cañete.



Visites publiques et gratuites

En marge du chantier, des visites publiques gratuites du cimetière de Beauregard ont lieu environ un samedi par mois, de 10h à midi. «Il s'agit d'une première en Suisse!», relève Montserrat Cañete. «Nous abordons la mort sans tabou, de manière très crue. Les visites sont ouvertes à toutes et tous dans le but d'éviter tout cloisonnement». La visite du site dure environ une heure et se prolonge par un apéritif.

Un moment propice aux échanges, durant lequel chacun a l'opportunité de poser des questions en lien avec la mort. Les balades ont lieu le premier samedi du mois, sauf pendant la période hivernale. La prochaine aura lieu ce samedi 2 novembre. Rendez-vous à 10h à la tombe du souvenir.

Inscriptions souhaitées à l'adresse: cimetiere.beauregard@ne.ch ou par téléphone au 032 717 72 48.



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe socialiste
Julie Courcier Delafontaine

Veiller sur...

A travers la résolution soutenue par le groupe socialiste, nous veillons à l'accompagnement des plus fragiles de notre société, les enfants et adolescents éprouvés par la vie.

En 2018 était présenté le projet de modernisation de la politique de protection de l'enfance du Conseil d'État. Cette modernisation pourrait être considérée comme bienvenue puisqu'elle vise à privilégier le maintien des liens familiaux et moins de recours au placement en institution.

« Nous nous étonnons que notre commune n'ait pas été associée à la réflexion visant à intégrer dans les structures d'accueil de la Ville les enfants exclus des foyers. »

Mais aujourd'hui, nous nous étonnons que notre commune n'ait pas été associée à la réflexion visant à intégrer dans les structures d'accueil de la Ville les enfants exclus des foyers, alors même que la coordination de l'ensemble des intervenants auprès des familles est essentielle.

Cette réforme doit être abordée sous l'angle de l'accompagnement socio-éducatif au sein des structures



Le groupe socialiste a voté à l'unanimité, comme l'ensemble du Conseil général, une résolution demandant que la réforme de la protection de l'enfance soit plus respectueuse des enfants et mieux coordonnée. (David Marchon - Atelier 333)

d'accueil extrafamilial et de l'école. Elle devrait intégrer la mise en place d'un cadre pédagogique cohérent, le déploiement de moyens humains adaptés et une chaîne de responsabilité clairement définie. Ces enfants, aux références familiales bouleversées et en manque de repères, méritent un accompagnement solide, structuré et apaisé.

Sur le plan financier, la Ville doit obtenir la garantie que l'Etat assumera

l'intégralité des charges inhérentes à ces intégrations dans des structures actuellement financées par les communes. De plus, l'application de la réforme pourrait avoir des conséquences importantes à clarifier pour les communes puisqu'elle induit, de fait, de nouvelles priorités d'attribution des places d'accueil, des modifications de taux d'encaissement, et un report de charge sur les communes.

Nous craignons que l'exécutif de la Ville soit pris en otage par la mise en œuvre d'une réforme qui n'a pas été coordonnée et sur laquelle elle n'a pas été consultée. Nous craignons enfin que l'exécutif de la Ville se voit accusé de «laisser des enfants à la rue» si elle ne cède pas aux injonctions cantonales.

N'est-il pas étrange de laisser ses enfants sur le palier, sans instructions et d'accuser ensuite le voisin de ne pas leur avoir ouvert sa porte?

**Groupe PLR
Jules Aubert**

Une transparence source de confiance

Le débat démocratique est un bien sacré dans notre pays, il est donc important de tout mettre en œuvre pour préserver ce cadre qui permet à chacun de parti-

ciper à la vie communautaire. L'idée d'investissement pour la collectivité sous-entend cependant de faire primer l'intérêt général aux dépens d'un intérêt personnel. C'est notamment le cas lorsque l'on est élu et amené à représenter une population qui nous a fait confiance pour mener à bien un projet de société.

« Nous voulons croire encore au sens du serment que nous prêtons au début de la législature et qui nous oblige à un investissement juste et honnête. »

Évidemment, chaque individu doit pouvoir conserver à côté d'un mandat politique, la liberté de s'engager à sa guise, pour des causes qui lui tiennent à cœur, au travers d'institutions qui défendent des causes particulières. Cependant, dans la balance qui oppose engagement public et engagement privé, il est naturel de faire primer une vision collective de l'investissement.

La création d'un registre énumérant les liens d'intérêt aura le mérite de prévenir tout conflit au sein de notre conseil. La transparence est l'outil le



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Alexandre Brodard (PLR), président.

Y compris le président, 38 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Nadia Boss (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Patricia Burger (VL/PDC), François Chédé (PopVertSol), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Michel Favé (PopVertSol), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Nando Luginbühl (Soc), Yves-Alain Meister (PLR), Frédérique Mouchet (PLR), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwab (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusées : M^{mes} Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julie Courcier Delafontaine (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti (Soc), président, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), vice-présidente, M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), M. Fabio Bongiovanni (PLR), et M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

général ont la parole

plus sur lorsqu'il s'agit de donner le gage que la bonne foi est un élément prépondérant dans nos débats publics et dans nos actions politiques, si le doute pouvait exister.

En outre, depuis quelques années, nous pouvons constater que le corps électoral s'étiole au fil des scrutins, il est donc de notre devoir de tout faire pour rétablir le lien de confiance entre les élus et la population. Cet outil pourrait être une mesure bienvenue dans cette volonté de rassurer les gens sur nos intentions.

Cette volonté d'instaurer ce registre ne doit pourtant pas occulter le fait que nous sommes intimement convaincus que chacun des élus de ce conseil agit avec intégrité et volonté pour le bien de notre commune. Attaché à nos institutions, nous voulons croire encore au sens du serment que nous prêtons au début de la législature et qui nous oblige à un investissement juste et honnête. Ce registre doit permettre de persévéérer sur la voie de la confiance et non pas instaurer un climat de suspicion à l'égard des quelques miliciens que nous sommes et qui exercent sur leur temps libre un mandat pour le bien commun.

Groupe Vert'libéraux-PDC
Patricia Burger

Les vitrines vides ne sont pas une fatalité

La problématique des vitrines vides est le reflet de l'évolution de notre société en général et de nos habitudes de consommation en particulier. 40 ans après l'ouverture de Marin-Centre, 20 ans après l'arrivée du e-commerce et 5 ans après l'explosion du tourisme d'achat, le commerce traditionnel souffre et les vitrines se vident.

Cette évolution n'est cependant pas une fatalité. Preuve en est, avec le développement de l'économie de proximité et de l'économie présentielle, l'émergence de nouvelle sensibilité en matière de consommation. Dans ce contexte, la dynamisation des centres-villes a un rôle majeur à jouer et les démarches entreprises par les autorités et les commerçants de notre ville, à l'exemple des manifestations organisées pour marquer les 40 ans de la zone piétonne, sont à saluer. À n'en pas douter, d'autres initiatives suivront et il conviendra de les soutenir.

Les pouvoirs publics et les commerçants seuls ne peuvent cependant pas inverser les tendances lourdes

constatées ces dernières années. Sans une réelle prise de conscience de la responsabilité individuelle de chacun et de chacune, le risque de voir les commerces de notre centre-ville disparaître et les vitrines se vider augmentera. En 1961, lors de son discours d'investiture, John Fitzgerald Kennedy déclarait :

« Réapprenons à produire et à consommer localement pour le bienfait tant de nos commerçants, de notre population que de notre environnement. »

« Ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays ». Aujourd'hui, face au constat posé, la question n'est-elle pas : « Ne demandez pas ce que votre ville peut faire pour vous. Demandez ce que vous pouvez faire pour votre ville ».

Face aux vitrines qui se vident, ce que l'on peut faire est simple. Dans le respect des principes du développement durable, réapprenons à produire et à consommer localement pour le bienfait tant de nos commerçants, de notre population que de notre environnement.

Groupe PopVertSol

Stéphane Studer
Dimitri Paratte

Résolu-e-s à défendre l'accueil de l'enfance !

Le succès d'un projet de société s'apprécie selon notre capacité à en protéger les plus pauvres. Si cette paraphrase de notre Constitution est vraie, notre politique de l'accueil de l'enfance est en faillite !

Le canton peut bien se vanter de présenter pour la première fois depuis 62 ans un budget avec des chiffres noirs, mais à quel prix...

Les changements profonds de l'accueil de l'enfance instigueront par le Conseil d'État se font sur fond de coupe budgétaire, dans l'urgence, sur le dos des enfants et des salarié-e-s du secteur. Évidemment, l'accueil en institution et en famille d'accueil constituent deux piliers complémentaires du secours aux enfants aux situations familiales difficiles ou aux orphelin-e-s. Faire des économies sur un domaine aussi sensible nous semble indigne et un très mauvais calcul. Qui sème la misère récolte la crise : les enfants abandonnés d'aujourd'hui risquent de voir toute leur vie brisée !

Pour nous, la gestion en fondation et en entité parapublique comme dans

L'Enfant c'est la vie est une mauvaise solution qui déresponsabilise les décideurs politiques de l'austérité : couper une ligne de subvention, c'est plus facile mais tout aussi révoltant que de refuser le placement d'un enfant ou supprimer des postes. Nous voulons en lieu et place des services publics bien articulés et coordonnés.

La claque électorale donnée au PSN ne s'explique pas seulement par la prise de conscience de la nécessité d'une politique écologiste, c'est aussi la condamnation du naufrage idéolo-

« Qui sème la misère récolte la crise : les enfants abandonnés d'aujourd'hui risquent de voir toute leur vie brisée ! »

gique de nos autorités cantonales qui sabrent dans les « orphelinats » sans concertation avec les communes, ni les salarié-e-s.

C'est donc avec fermeté et conviction que le Conseil général a adopté une résolution adoptée à l'unanimité pour que la commune exige concertation, planification, respect du personnel et bien des enfants dans le domaine de l'accueil de l'enfance.



Pour le groupe Vert'libéraux-PDC, les vitrines vides ne sont pas une fatalité et les démarches des autorités et des commerçants, comme ici lors de la Quinzaine, sont à saluer. (Albin Tissier)



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Claude Schor der architecte à Neuchâtel (bureau GMS architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'un collège temporaire à la rue des Charmettes 12, article 12440 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 107578, pour le compte de la Ville de Neuchâtel, Direction de l'éducation, santé et action sociale. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 18 novembre 2019, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Trek Rose Trip

Un trek dans le désert pour un geste solidaire

Du 31 octobre au 5 novembre aura lieu la deuxième édition du Trek Rose Trip d'orientation féminin et solidaire par équipes dans le désert marocain. Sabine Loriol d'Hauterive, Magali Vaucher de Neuchâtel et Josiane Bauer de Peseux, alias, les 3'Elles, ont choisi de marcher pour soutenir la Ligue neuchâteloise contre le cancer et pour financer trois chèvres afin d'aider les femmes marocaines dans le cadre de l'association «Enfants du Désert».

Seule équipe de Suisse inscrite, elles marcheront entre 18 et 23 km par jour durant 3 jours en se guidant uniquement à l'aide d'un cahier de route et d'une boussole. Le 4^e jour, les équipes graviront la plus haute dune du désert du Merzouga avant de remettre les chèvres aux femmes marocaines. Elles sont à la recherche de dons et ont ouvert une plateforme de financement participatif sur www.lokalhelden.ch/les-3elles-ont-des-ailes



Quartier du Mail

Troc d'hiver

Comme les années précédentes, l'association de quartier du Mail organise de nouveau un troc pour le matériel de sport et les habits d'hiver. Il aura lieu ce samedi 2 novembre de 9h à 12h au collège de la Maladière à Neuchâtel. Le dépôt du matériel se fera le vendredi 1^{er} novembre de 17h30 à 19h30 au même endroit. Vous trouverez plus d'infos sur le site internet: www.aqm.ch

La Ville officielle

Les urgences de Pourtalès réaménagées

Espace et confidentialité



Le chantier a duré deux ans sans jamais interrompre la prise en charge des patients: initiée en septembre 2017, la réorganisation spatiale des urgences du site de Pourtalès est terminée depuis mi-octobre. Des travaux de finitions doivent encore être réalisés, en matière de signalétique notamment. Le nouveau dispositif doit permettre de continuer à réduire le temps de passage aux urgences, en baisse régulière ces dernières années.

Devisé à 2,8 millions de francs, le chantier a permis d'augmenter la surface disponible pour les soins avec la création de trois box supplémentaires (18 contre 15 jusqu'ici). Les travaux ont aussi permis d'améliorer considérablement la confidentialité: à l'entrée du dispositif, trois boxes fermés permettent de trier les nouveaux arrivants. Les patients prennent ensuite place en salle d'attente sans vue directe sur l'arrivée des ambulances.

Le flux des patients a été complètement revu. Des places d'attente «post-box» ont été installées pour les patients déjà vus et stables qui sont en attente d'orientation ou de retour à domicile (selon les résultats de laboratoire, d'imagerie ou le passage d'un consultant). Cela permet à l'équipe des urgences de voir des nouveaux patients sans remettre en salle d'attente des patients déjà vus, comme c'était le cas jusqu'ici.

Une 43^e Brocante du 8 au 10 novembre

Venez chiner sous la tente !

Alors que New Port Expo attend les curieux jusqu'au 3 novembre, un autre événement incontournable de l'automne lui succédera quelques jours plus tard sous la tente de la place du Port: la 43^e édition de la brocante de Neuchâtel se déroulera ainsi du 8 au 10 novembre et réunira plus de 80 marchands de toute la Suisse. Curieux, collectionneurs, amateurs de beaux objets et nostalgiques y seront accueillis avec plaisir.

«L'organisation d'un tel événement, qui attire chaque année des milliers de visiteurs et anime la vie notre ville, est possible grâce aux actions de plus de 30 bénévoles, pendant la manifestation mais aussi durant toute l'année pour une préparation minutieuse», relèvent les organisateurs. A noter que l'entrée coûte 5 francs (enfants gratuits), mais qu'il est possible de revenir un jour suivant avec même ticket d'entrée.



Echos

■ Vendredi 25 octobre, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration de la réouverture du Cercle de la Colonia Libera Italiana à Neuchâtel.

■ Vendredi 25 octobre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de l'action sociale, a représenté les Autorités communales lors du repas de soutien de l'association Caritas Neuchâtel.

■ Samedi 26 octobre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de l'inauguration du collège du Passage (ex Terreaux-Est).

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses voeux et félicitations à M^{me} et M. Margarith et Jean Méroz-Meier, pour leur 71^e anniversaire de mariage, à M^{mes} et MM. Anne Marie et Jean-Claude Linder-Günther, Nelly et Alfred Meyer-Falk, Françoise et Rolando Lena-Porchet pour leur 55^e anniversaire de mariage, à M^{mes} et MM. Marlyse et Guillaume Kyriakos-Stahli, Nadine et Léonard Farron-Gasser, Helena et Heinz Eggenberger-Signer pour leur 50^e anniversaire de mariage ainsi qu'à Madame Bluette Laubscher-Nicolet à l'occasion de son centième anniversaire.



Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant la mise en valeur au moyen de créations artistiques des bâtiments et constructions appartenant à la Ville ainsi que des espaces publics,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 28 octobre 2019, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 11 décembre 2019.

Neuchâtel, le 30 octobre 2019.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL:

Le président, **Le chancelier,**
Thomas Facchinetti **Rémy Voirol**



Trois horloges Longines donneront l'heure sur l'une des plus belles places de la ville

La place des Halles à l'heure d'hiver



La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin a déballé les nouvelles horloges vendredi matin. Pour l'occasion, elle était accompagnée de Rachel Leuba, associée chez Montres et Bijoux Robert, et de Mauro Crenna, responsable exploitation et maintenance chez Viteos. (photos Lucas Vuillet - Atelier 333)

Révolution horlogère à la place des Halles: trois nouvelles horloges de la marque Longines ont remplacé d'anciens cadrans désaffectés. Cette installation, régie par une convention entre la Ville et la marque horlogère, participe à l'embellissement de Neuchâtel et témoigne de la vitalité du secteur horloger dans l'Arc jurassien.

Sur la place des Halles, les trois cadrans Bertolucci, une marque anciennement établie à Neuchâtel, étaient hors service depuis quelques années. «Si je puis dire, il était temps de remettre les pendules à l'heure, s'est réjouie vendredi la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, en charge des Infrastructures, au moment de présenter les nouvelles

horloges aux médias. Ce sont des symboles comme ceux-ci qui contribuent à renforcer l'image de marque de notre cité». Pour l'anecdote, les nouvelles horloges ont redémarré à 11h02, heure à laquelle les précédentes s'étaient arrêtées.

Eclairées la nuit

D'un diamètre de 60 centimètres et reprenant la forme d'un modèle actuel de montre-bracelet de Longines, les trois grands garde-temps ont été récemment installés sur un mât appartenant à TransN au sud de la place des Halles, et seront éclairés la nuit. Dans une convention signée de la Compagnie des Montres Longines Francillon SA basée à Saint-Imier et la Ville de Neuchâtel, la société imérienne s'en-

gage à en assurer le bon fonctionnement et la Ville, leur entretien général. Cette convention est signée pour 30 ans et les horloges restent propriété de Longines.

«En tant que commerçante neuchâteloise et partenaire de Longines, je suis fière que ce projet apporte une touche d'élégance, de tradition et de précision au cœur de la mythique place des Halles», s'est aussi réjouie Rachel Leuba, associée chez Montres et Bijoux Robert SA. Pour Longines, c'est aussi un retour à Neuchâtel puisque par le passé, la marque était déjà présente visuellement dans certaines rues de la ville. La bijouterie Robert, de son côté, a plus d'un demi-siècle d'existence et est l'unique représentante de la marque dans le canton.

Le rôle des horloges

Le support publicitaire situé sous le mât sera également déplacé. «Nous souhaitons mettre davantage en valeur les portes d'entrée de la zone piétonne, notamment en ce lieu, l'un des sites touristiques les plus célèbres de notre cité», précise Violaine Blétry-de Montmollin. Qui constate que «Les anciennes horloges désaffectées ne passaient pas inaperçues, la preuve que même à l'ère des smartphones, les horloges publiques continuent de jouer un rôle important, à la fois esthétique et pratique.»

C'est deux jours avant le passage à l'heure d'hiver que les horloges Longines ont été dévoilées. Celles-ci seront réglées par GPS toutes les 24 heures et le changement d'heure est automatisé pour les 30 prochaines années.



De nouvelles gardiennes du temps sur la place des Halles.

63 horloges publiques

Le saviez-vous? La Ville de Neuchâtel compte aujourd'hui 63 horloges publiques – à distinguer des horloges publicitaires –, dont les deux tiers sont réglées automatiquement par ondes radio depuis un émetteur situé près de Frankfort-sur-le-Main. Les 22 autres concernent des édifices publics tels que les églises, les collèges et l'Hôtel de Ville, et nécessitent un réglage manuel. Lors du passage à l'heure d'hiver ce week-end, une équipe de Viteos a ainsi effectué sa tournée nocturne dans ces différents bâtiments publics. Le fera-t-elle encore l'an prochain? Le Parlement européen s'est en effet prononcé au début de cette année en faveur d'une suppression du changement d'heure dans l'Union européenne. Les Etats européens auront le choix de rester à l'heure d'hiver ou à l'heure d'été dès 2021. Et la Suisse étudiera si oui ou non elle décide d'emboîter le pas.



Semaine du 30 octobre au 5 novembre 2019

Trois sorties cinéma



Tandems
Le réalisateur neuchâtelois Cyril Delachaux sort un documentaire consacré aux skieurs aveugles et malvoyants. Tourné exclusivement dans les montagnes valaisannes et vaudoises, « Tandems » part à la rencontre d'hommes et de femmes qui défient leur handicap visuel en pratiquant le ski. Accompagnées par un guide auquel ils accordent toute leur confiance, ils dévalent les pistes, parfois avec une facilité déconcertante. Sans pathos, ni misérabilisme, le film embarque le spectateur dans une aventure authentique avec en bonus des séquences époustouflantes. Avant-première en présence de Cyril Delachaux, jeudi 31 octobre à 20h30. | Bio

Mon chien stupide

Henri (Yvan Attal) est en pleine crise de la cinquantaine. Les responsables de ses échecs, de son manque de libido et de son mal de dos? Sa femme et ses quatre enfants, évidemment! A l'heure de faire le bilan de sa vie, un énorme chien mal élevé s'installe dans la maison pour son plus grand bonheur, mais au grand dam du reste de la famille, et surtout de Cécile (Charlotte Gainsbourg), sa femme, dont l'amour indéfectible commence à se fissurer. | Apollo



Matthias et Maxime
Deux amis d'enfance s'embrassent pour les besoins d'un court métrage amateur. Suite à ce baiser d'apparence anodine, un doute récurrent s'installe, confrontant les deux garçons à leurs préférences, bouleversant l'équilibre de leur cercle social et, bientôt, leur existence. | Bio

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cinemimum.ch



Impressum

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg

Illustration: Atelier 333

Secrétariat: Thierry Guillod

Contact: Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: Geneviève Stauffer

Impression et publicité: Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96

Tirage: 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Poutalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

relatives aux objets trouvés, parage en ville, autorisation zones bleues et autres, domaine public, propriétaires de chien, sécurité publique, places d'amarrage dans les ports, prévention feu, pompiers et ambulanciers professionnels, protection civile, médiation urbaine, réception ouverte, lu au je 7h30-12h et 13h30-17h (je 18h), ve 7h30-17h non-stop. Tél. 032 717 70 70. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD

maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h – samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 0848 134 134.

Les services religieux

Cultes des samedi 02 et dimanche 03 novembre

Collégiale 3, di 03, 18h, cultes avec sainte cène puis repas spaghetti.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines, di 03, 10h, culte avec sainte cène, accueil des catéchumènes, puis assemblée de paroisse extraordinaire.

Hôpital Poutalès, chapelle 6^{ème} étage, 10h, célébration animée par l'équipe cœcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, ve 01, 17h sacrement du pardon, sa 02, 11h, messe des fidèles défunts et sacrement du pardon; di 03, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 02, 17h, messe; di 03, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 02, 18h30, messe; di 03, 17h, messe en latin.

Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise.

Chapelle de la Providence, les 2^è, 3^è, 4^è dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 03, 10h, messe des morts; me 06, 19h, prière cœcuménique.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vatte) à Neuchâtel, ma 05, 19h30, bible à la carte; me 06, 19h, prière cœcuménique à la Chaux-de-Fonds.

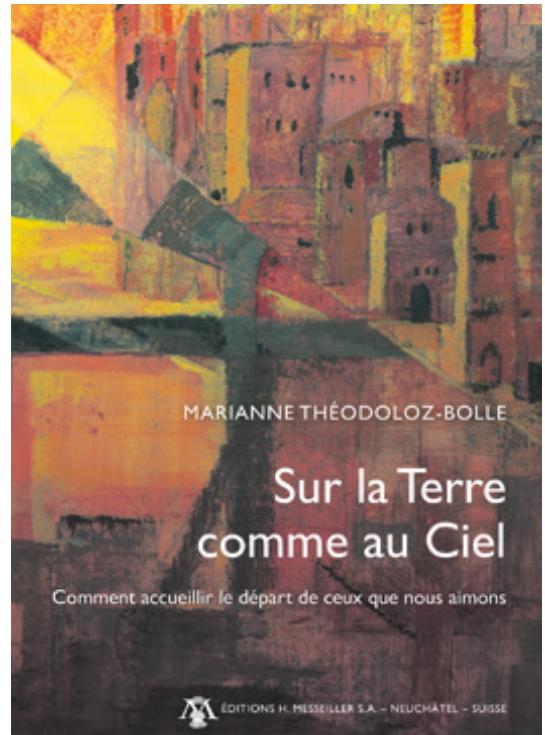


(80 pages, format 14,8 cm x 21 cm)

Nos enfants ne sont pas nos enfants

Marianne Théodoloz-Bolle

Le célèbre passage consacré aux enfants dans l'ouvrage *Le Prophète* de Khalil Gibran accompagne la réflexion qu'Anne et son amie partagent tout au long de ce récit. Verset après verset, les deux femmes s'interrogent avec une profonde honnêteté sur ce que ce message percutant et bouleversant réveille en elles.



(192 pages, format 14,8 cm x 21 cm)



BULLETIN DE COMMANDE

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

- ex. de l'ouvrage **«Sur la Terre comme au Ciel»** de Marianne Théodoloz-Bolle (3^e édition préfacée par Hyacinthe Vulliez, écrivain savoyard), au prix de **Fr. 25.-**
..... ex. de l'ouvrage **«Nos enfants ne sont pas nos enfants»** de Marianne Théodoloz-Bolle, au prix de **Fr. 20.-**

Offre DUO: «Sur la Terre comme au Ciel» et «Nos enfants ne sont pas nos enfants»

- X offre DUO au prix de **Fr. 40.-**
(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom, prénom:

Rue et No:

NP et localité:

Téléphone:

E-mail:

Date:

Signature



Un dimanche festif à Areuse pour prendre congé des rames jaunes et vertes du «tram»

Le Littorail entrera au musée

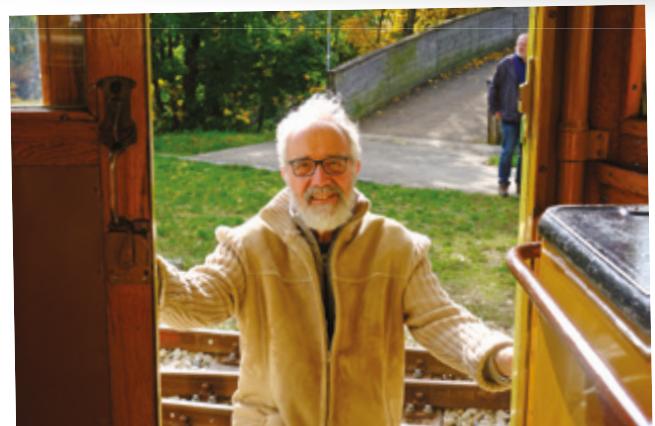
Simples curieux ou passionné-e-s, un nombreux public a participé dimanche au Musée du tram, à Areuse, à la journée d'adieu au Littorail. Un adieu pour l'instant symbolique, puisque les rames vertes et jaunes, en service depuis 1981 pour les premières, circuleront encore quelques semaines, en attendant que celles venues d'Appenzell soient opérationnelles sur la ligne Neuchâtel-Boudry. «En 38 ans, chaque voiture du Littorail aura parcouru 2,6 millions de kilomètres, ou 7 fois la distance Terre-Lune», a calculé Jürg Schetty, fondateur du Musée du tram. Mais cet adieu cachait aussi une surprise: le musée s'enrichira d'une rame du Littorail: la «504», qui était fleurie pour la journée spéciale et qui rejoindra les motrices et wagons historiques dans le hangar d'Areuse.



Le public est venu en nombre dire adieu à la rame 504, que l'Association des amis du tram va cependant conserver, l'ajoutant à sa collection de véhicules historiques. (photos Bernard Python - Atelier 333)



On se bousculait pour monter sur la remorque hippomobile de 1894, attelée à une ancienne motrice du début du 20^e siècle.



Fondateur du Musée du tram, Jürg Schetty a calculé que chaque rame du Littorail aura parcouru 2,6 millions de kilomètres.



En noir et blanc pour une touche de nostalgie ...



Le véhicule le plus ancien exposé au Musée du tram date de 1892. Ce wagon était attelé à une locomotive à vapeur.